

[Texte]

prepared to make a public apology to the Canadian people for that visit to South Africa, which if any one of those people we have before us today had taken we would probably not allow them to take up these jobs. So the Chair should take this time to apologize to this committee and to the Canadian people for supporting the unethical and apartheid policies of the South African government by that visit.

**The Chairman:** You are out of order with that particular concern at this time. It has no relevancy to our mandate this afternoon.

• 1540

**Mr. Waddell:** Point of order. Perhaps you could read again the mandate we have to consider with respect to the appointments.

**The Chairman:** I read it once already, but if you did not hear me, I will be happy to go over it for you one more time. It says:

The committee shall call an appointee or nominee pursuant to section 1 of Standing Orders 110 and 111. This Standing Order shall examine the qualifications and competence of the appointee or nominee to perform the duties of the post to which he or she has been appointed or nominated.

I would like to point out to you, Mr. Waddell, that I was not appointed to my post. I was elected.

**Mrs. Finestone (Mount Royal):** I think this is a unique opportunity for all Canadians to understand some of the other things that happen besides the televised 45-minute exchange that supposedly reflects the House of Commons.

The committee is today asking the witnesses before us whether they feel they have the qualifications and an understanding of the mandate. That is what the order says. Mr. Keith Spicer's name and reputation is not unknown to Canadians. Therefore I do not intend to presume to ask about your qualifications, Mr. Spicer; I think they precede you. I would like to examine with you some other areas of concern, because you have a very important and difficult mandate ahead of you.

You have on the telecommunications side a new responsibility for the management of our telecommunications as a federal mandate, which implies additional funds, research personnel, and skills. We are aiming for a broadcasting system once again—not for the first time, not for the second time, but for the third time. The system is to reflect Canadian values, and promote Canadian programs. But as you assume this mandate, 71% of the screen time is non-Canadian, and only 2% has Canadian entertainment.

[Traduction]

est prêt à s'excuser publiquement auprès de la population canadienne de cette visite en Afrique du Sud, qui, si elle avait été effectuée par un de nos témoins d'aujourd'hui, nous amènerait fort probablement à rejeter sa nomination. En conséquence, la présidence devrait saisir cette occasion pour s'excuser auprès du Comité et de la population canadienne d'avoir appuyé par cette visite les politiques d'apartheid immorales du gouvernement sud-africain.

**Le président:** Votre rappel au Règlement n'est pas recevable. Il n'a rien à voir avec notre mandat de cet après-midi.

**M. Waddell:** Rappel au Règlement. Vous pourriez peut-être nous relire ce mandat concernant les nominations.

**Le président:** Je l'ai déjà lu une fois, mais si vous ne m'avez pas entendu, je me ferai un plaisir de recommencer pour vous:

Le comité doit convoquer la personne nommée ou dont on a proposé la nomination conformément au paragraphe (1) des articles 110 et 111. Selon ce même article, le comité examine les titres, les qualités et la compétence de l'intéressé et sa capacité d'exécuter les fonctions du poste auquel il a été nommé ou auquel on propose de le nommer.

Permettez-moi de vous signaler, monsieur Waddell, que je n'ai pas été nommé à mon poste. J'ai été élu.

**Mme Finestone (Mount Royal):** Je crois que c'est une occasion unique pour que tous les Canadiens comprennent certaines des autres choses qui se passent à part les 45 minutes de questions et de réponses télévisées qui sont censées être le reflet de la Chambre des communes.

Notre Comité doit demander aux témoins qui comparaissent s'ils estiment avoir les qualités et les compétences nécessaires pour remplir le mandat qui leur est confié. C'est ce que dit notre ordre de revoi. Le nom et la réputation de M. Keith Spicer ne sont inconnus de personne au Canada. Par conséquent, je n'aurai pas l'audace de vous poser des questions sur vos titres et vos qualités, monsieur Spicer; je crois qu'ils vous précèdent. J'aimerais examiner avec vous d'autres questions, car le mandat qui vous a été confié est très important et très difficile à remplir.

Vous avez désormais comme mandat fédéral la responsabilité de la gestion de nos télécommunications, ce qui implique des fonds, du personnel de recherche et des compétences supplémentaires. Encore une fois—ce n'est ni la première, ni la deuxième, mais la troisième—nous essayons de mettre en place un système de radiodiffusion. Ce système doit refléter les valeurs canadiennes et promouvoir les émissions canadiennes. Cependant, au moment où vous assumez ce mandat, 71 p. 100 du temps à l'image sont non canadiens et seulement 2 p. 100 contiennent de la création canadienne.